

Module 3.1

BIEN GERER ET ORGANISER LE TRANSPORT INTERNATIONAL

Durée : 2 journées (soit 14 heures)

Savoir choisir ses transporteurs, connaître les différentes formes d'organisation du transport, pouvoir négocier un devis de transport et souscrire le contrat de transport en connaissance de cause, savoir communiquer ses instructions au transporteur et le cas échéant exercer son recours juridique, identifier les documents de transport nécessaires au dédouanement et au paiement par crédit documentaire, tels sont les principaux enjeux de cette formation riche en cas pratiques

Public

Formation destinée au personnel logistique, commercial, administratif, particulièrement les gestionnaires de commandes et adv export

Objectifs

- 1/ Savoir communiquer avec les transporteurs et les sélectionner
- 2/ Savoir estimer et contrôler les devis des transporteurs
- 3/ Être doté d'une culture transport international nécessaire et suffisante pour gérer les commandes export

Finalité

- 1/ Être le référent auprès de la direction et du service export en matière de transport international
- 2/ Contribuer à la rentabilité des coûts de transport et à la bonne image de marque de son entreprise
- 3/ Eviter les litiges clients et transporteur

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11780445678 auprès du préfet de Région d'Ile-de France

Siret : 399 520 386 00042 – Code NAF : 804 C

PROGRAMME

Introduction à l'environnement du transport international.

- La mise en place d'une politique de transport
- Le choix des modes et des modalités de transport
- L'emballage des marchandises.
- La relation INCOTERMS ® et contrat de transport

Les différentes formes d'organisation de transport

- Le groupage
- Le transport dédié ou complet
- Le transport combiné et multimodal
- Le transport par conteneur FCL/LCL
- La messagerie et le transport express
- L'affrètement

Les professionnels du transport : Qui sont-ils ? Avec qui travailler ? Leur statut juridique.

- Les compagnies de transport et leurs conventions internationales
- Les organisateurs/commissionnaires de transport
- Les transitaires
- Les spécialistes de l'affrètement, du groupage et de l'express.
- Le contrat de transport, la responsabilité du transport, la question des indemnités et des réserves

La taxation du fret :

- Maritime, aérien, routier : les principes fondamentaux de la tarification conventionnelle.
- La tarification du transport par conteneur.
- Les frais du transitaire
- La facturation du commissionnaire.
- Les ratios du coût du transport.

L'assurance transport :

- Les indemnités prévues par les conventions internationales.
- Les différents risques ainsi que leurs polices d'assurance complémentaires.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11780445678 auprès du préfet de Région d'Ile-de France

Siret : 399 520 386 00042 – Code NAF : 804 C

- Le coût de l'assurance transport.
- Comment monter le dossier « claim »

Le rôle et l'importance des documents de transport :

- Les documents émis par les compagnies : lettres de voiture, LTA, connaissements maritimes.
- Les attestations de prise en charge.
- Les documents émis par les transitaires.
- Le FBL Fiata
- Le bordereau d'instructions au transitaire

Cas pratique : Facturation d'un transitaire à l'import + Elaboration d'un devis de transport export détaillé

Renseignements et inscriptions : inscriptions@formation-export.com

Tel : 01 39 55 95 87 (non surtaxé)

Prochaines sessions : cliquez ici

Tarifs : cliquez ici

Programme élaboré et formaté par FORMATION-EXPORT © Tous droits de diffusion et de reproduction strictement interdits

RÉVISÉ
09:59, 18/01/21

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11780445678 auprès du préfet de Région d'Ile-de France

Siret : 399 520 386 00042 – Code NAF : 804 C

Formation-Export
1, square Vivaldi
Les Epinettes
78150 Le Chesnay Rocquencourt

Tel : (33) 1 39 55 95 87 (coût d'une communication locale)
Email : info@formation-export.com
Site internet : www.formation-export.com